

FINANCES

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

La Trésorerie Municipale a transmis 3 états de demande d'admission en non-valeur.

Ils correspondent à des titres pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrées malgré les procédures mises en œuvre.

Il est donc proposé au comité de les admettre en non-valeur.

Ces états se déclinent comme suit :

- Budget principal

Nom du redevable : le CHFM

Exercice	Référence	Imputation	Montant restant
2015	T-22	752-020	913.00
2015	T-5	752-020	5 470.69
2016	T-121	752-020	27 493.31
2016	T-456	752-020	139.56
		Total	34 016.56

Nom du redevable : Monsieur Julien ROUSSEL

Exercice	Référence	Imputation	Montant restant
2016	T-409	6419-020	254.34
		Total	254.34

- Budget annexe

Nom du redevable : Madame Christel POTTIER

Exercice	Référence	Imputation	Montant restant
2014	T-23	706	5.78
2014	T-23	706	3.30
		Total	9.08

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Admet en non-valeur sur le budget principal et sur le budget annexe les titres précités,
- Autorise l'inscription des crédits budgétaires correspondants aux articles 6541 et 6542,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **08 OCT. 2019**

Fait à Dunkerque, le 3 octobre 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



Envoyé en préfecture le 08/10/2019

Reçu en préfecture le 08/10/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-255901506-20191003-3040-DE

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 septembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 3 octobre 2019 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN - Patrice BERTELOOT – Catherine VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS a donné pouvoir à Thierry WALLYN - Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE - Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants : Régis VANDAMME